

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

Visioconférence du 24 juin 2020

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, BUGAISKA Aurélia, ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, KOSSMANN Perrine, LAURENT Alexandra, LEFEBVRE Sabine, LELEU Arnaud, STEIN Christian, VIGREUX Jean, ZARA Vasco.

Usagers : Mmes et MM. : ABOUSSOUFIAN Alexandre, ANEST Déborah, BOUCHOUX Corentin, HALGAND Katell, PRIVE Clara, PRUGNOT Victoria, RAIMBAULT Armand, VANNIER Mathieu.

Personnalités extérieures : Mmes : MAGNIEZ Sophie, THIERRY Anne.

Personnel BIATSS : Mmes et M. : FINOT Sébastien, ROY Dominique, VANESSE-URBAIN Claire.

Absents et absents excusés : Mmes et MM. : DEJOUX Virginie, LE MOELLE Nathan, LIGER Valentin, LOCHOT Éliane, NOISILLAT Juliette, ROBERT Marie, SENET Cécile, THIBAUT Jean-Pierre.

Invités : Mme et MM. : Philippe SALVADORI (Président du conseil), Youssef EL HANBALI, Edwige PRAT-BÉLIARD.

Le doyen ouvre la séance en visioconférence sur l'application Teams à 14 heures 40.

Le doyen remercie les membres du conseil connectés pour cette séance en visioconférence et précise qu'en raison du contexte de crise sanitaire et du calendrier administratif qui imposait d'attendre les résultats des délibérations de la CFVU concernant les modalités pédagogiques, ainsi que celles des examens, il n'a pas été possible de prévoir une réunion plus tôt. Ce conseil d'UFR a donc enfin pu être organisé.

1- Bilan du semestre et des examens :

Aujourd'hui, on peut constater que la continuité pédagogique a réussi, excepté quelques problèmes matériels. Le doyen remercie particulièrement Clara PRIVE qui a assuré une transmission optimale des informations dans ce contexte difficile.

Dans l'attente de validation par la CFVU qui devait donner son aval pour toutes les décisions, les réponses aux demandes ont forcément dû être décalées, notamment pour la mise en place des examens.

La plateforme de l'Université qui n'était pas sensée résister aux sollicitations de cinq cents étudiants au moment de la mise en place du travail à distance, est restée opérationnelle malgré tout, ceci grâce aux interventions et à l'efficacité des services informatiques.

A l'issue du confinement, puis du déconfinement, on recense heureusement peu de collègues et d'étudiants atteints par la Covid19.

Cette situation d'urgence a imposé un basculement brutal vers le télétravail et l'organisation d'enseignements et de sessions d'examens à distance ; les enseignants ont dû improviser faute de précédent. L'expérience de cet épisode compliqué, y compris nos erreurs, doit nous servir à l'avenir si cela venait à se reproduire.

Le doyen adresse ses remerciements sincères à toutes et à tous pour leurs efforts soutenus, la mise en place des procédures et le travail accompli avec sang-froid, surtout dans ces circonstances particulières.

Sabine LEFEBVRE intervient pour adresser ses remerciements à la direction du département d'Histoire. Il était important de maintenir une certaine normalité pour mener dans des conditions les plus proches de la réalité les travaux de préparation avec les étudiants, notamment ceux sur les systèmes de fonctionnement en « épigraphie ». Perrine KOSSMANN et Laurent-Henri VIGNAUD ont su se montrer très rassurants et efficaces.

Concernant le bilan du département de Sociologie, Maryse GAIMARD assure que l'ensemble des collègues ont fait preuve d'une grande réactivité. D'ailleurs, les étudiants de L2 et L3 sont très reconnaissants des efforts faits par les enseignants et du suivi. Des incertitudes existaient concernant les examens de L1, mais le taux de retour s'est avéré bien supérieur aux prévisions. Finalement, même dans l'épuisement, les résultats sont là.

Clara PRIVE, suite aux retours transmis par les étudiants, a noté que malgré les angoisses par rapport à l'utilisation des outils numériques, surtout en psychologie, la bienveillance des enseignants et la recherche de solutions pour les aider, avaient apporté soutien et réconfort.

Perrine KOSSMAN ajoute qu'au sein du département d'Histoire, tout a vraiment été tenté pour rester bienveillant et traiter les différentes demandes. Concernant l'année de L1, on a pu constater que les étudiants « décrocheurs », qui l'étaient déjà avant le confinement c'est à dire dès février, étaient absents aux travaux dirigés. Cependant, ce fut encore plus marqué que pour les deux années précédentes.

Par ailleurs, trop d'étudiants de L1 n'ont pas réussi à se connecter aux cours en visioconférence et pendant les créneaux horaires définis (concordance d'emploi du temps avec les étudiants salariés impossible le jeudi matin par exemple), ce qui est vraiment regrettable.

Le travail à distance a occasionné une surcharge importante de travail, mais on peut se réjouir que le diaporama enregistré ait bien fonctionné et satisfait les étudiants.

Aurélia BUGAJSKA confirme un accroissement du travail et du stress dans cette préparation de la rentrée, réalisée plus ou moins à distance et demande que l'Université aide davantage les enseignants dans leurs préparatifs à l'automne. Le doyen précise qu'il est prévu d'aborder le sujet de la qualité de vie au travail.

Jean VIGREUX salue l'engagement de tous et félicite les étudiants pour leurs exposés vidéo. Cependant, il déplore un nombre trop important de visioconférences, ce qui a demandé une intense sollicitation et il craint un épuisement si les données rapportées ne sont pas prises en compte. Il invite à repenser la logique de « process », de plus dans des délais très courts.

Le doyen partage ces avis concernant le travail à distance et évoque le problème du positionnement de chaque échelon dans le processus de décision et la remontée des informations. En effet, l'administration centrale de l'Université a systématiquement court-circuité le niveau « UFR » pour s'adresser directement ou globalement aux enseignants, ce qui a provoqué une certaine cacophonie.

Jean VIGREUX et Perrine KOSSMANN souhaitent insister sur le problème des heures complémentaires et de leur intégration dans le logiciel Saghe et pensent qu'il s'agit d'un système incompréhensible.

Concernant ce logiciel, le doyen regrette son manque de convivialité et déplore les nombreux problèmes de connexion, cependant un calendrier administratif s'impose (dates des certifications) et s'il n'est pas respecté, des conséquences affecteront le paiement des heures complémentaires, ainsi que celles des vacataires. Il remercie particulièrement Manon LERAT qui a assuré le suivi et qui s'est attachée à rappeler les échéances, malgré la situation de travail à distance. Après quelques mois d'utilisation, il semblerait que ce logiciel ne soit pas aussi performant qu'annoncé et on a pu constater que les erreurs étaient difficilement rattrapables. Les responsables administratifs feront certainement remonter les réclamations et ce sujet sera évoqué en réunion des doyens.

Cette période de travail à distance en situation de crise sanitaire a fait ressortir de lourdes carences en communication, réduite ou absente, souvent aggravée par la circulation d'informations contradictoires. En effet, la diffusion de certaines données non officielles, par des intervenants non habituels, a pu également induire des incompréhensions et la formulation de nombreux questionnements, tant chez les personnels que chez les étudiants, avec une certaine confusion au sein des instances.

Le doyen insiste sur la nécessité de lancer des alertes sur ces dysfonctionnements, même en dehors de toute période de crise. Il comprend les difficultés rencontrées par chacun en situation inédite, alors que le ministère communiquait peu ou mal. Cette confusion et ces troubles ont fini par s'accumuler sur les épaules des étudiants et des enseignants.

Claire VANNESSE-URBAIN rapporte que des problèmes sont survenus entre les scolarités et les enseignants. Le doyen, à ce sujet, déplore le comportement du « chacun pour soi » en lieu et place d'une concertation. Youssef EL-HANBALI rejoint ce qui a été dit et insiste sur le besoin de faire un état des lieux pour signaler la circulation d'informations contradictoires et les problèmes relationnels entre les collègues enseignants ou collègues administratifs.

Le doyen invite les membres du conseil à tirer les leçons du vécu des dernières semaines et demande des propositions pour engager des améliorations.

2- État du DOM :

Le doyen rappelle que comme toujours en début de mandat, de nouvelles personnes ont pris leurs fonctions et ces premières rencontres permettent de mieux se connaître.

Au cours de la rencontre de juin, plutôt longue, dans une ambiance courtoise et agréable, les participants se sont montrés particulièrement à l'écoute. Il en est ressorti l'évidence que les réalités ne sont pas toujours à la hauteur des espérances et que quelques points douloureux subsistent encore.

Dans le contexte de crise sanitaire, le calendrier avait dû être reporté et la nouvelle équipe avait choisi exceptionnellement de répondre, préalablement à la réunion, aux différentes demandes, sans toutefois apporter de réponses définitives. Ce nouveau fonctionnement se montre intéressant dans la perspective de la prochaine réunion présidentielle prévue le 7 juillet.

1^{er} volet :

- Postes d'enseignants-chercheurs :

Le doyen explique que l'équipe en place avait annoncé que les postes gelés le resteraient, il avait cependant demandé un dégel, notamment pour le département de Musicologie où plusieurs postes étaient encore gelés. Dans les conditions actuelles, il sera impossible de poursuivre en l'absence de Maître de conférences habilité à diriger des recherches ou de Professeur.

L'équipe présidentielle nous a répondu qu'il n'y aurait pas de possibilité de dégel cette année, mais qu'elle comprenait nos besoins et que cette demande serait prise en compte. Nous verrons la suite donnée à ce dossier et gardons tout espoir de résultat.

Pour la rentrée 2020, quatre enseignants-chercheurs ont été recrutés, tous de très grande qualité dans des concours de haute tenue :

- 1 Professeur d'Histoire de l'Art médiéval ;
- 1 Professeur d'Histoire contemporaine ;
- 1 Maître de conférences en Psychologie clinique ;
- 1 Maître de conférences en Histoire de l'Art moderne.

Suite au départ en retraite de Monsieur LE PAGE, nous demandions un poste en Histoire moderne. Ce poste a été accordé, comme celui de Maître de conférences en Histoire de l'Art médiéval.

Nous avons également formulé une demande pour un poste en Psychologie, dans le cadre du « Fellow ship » (paiement sur i-site et recrutement sous trois ans) pour le Laboratoire LEAD. Reste à déterminer s'il s'agira d'un Maître de conférences ou d'un Professeur des universités ; l'UFR a tenu à rappeler son attachement au volet « enseignement » du poste et au processus de recrutement normal par le CNU. Cependant, le Laboratoire LEAD et l'UFR ont des approches différentes.

Par ailleurs, un poste de Psychologie clinique vient de se libérer par la mutation à Paris de Khadija CHAHRAOUI. Nous en demandons la mise au concours.

En conclusion, sur les postes vacants non gelés, nous avons ce que nous demandions. Concernant les postes gelés, l'équipe est fidèle à sa perspective et il n'y a pas de débat, seulement une étude concernant le département de Musicologie.

- Postes d'ATER :

Nous demandions huit postes d'ATER, ce qui représente une demande importante, sans mentionner le poste vacant de Khadija CHAHRAOUI. Ont été accordés cinq postes :

- 1 poste d'ATER en Histoire moderne (Professeur) ;
- 2 postes en Psychologie sur les postes vacants i-site ;
- 2 postes support UB en Psychologie.

En revanche, une carence persiste en Psychologie et notre demande en Histoire contemporaine (déficit d'encadrement – délégation IUF) a reçu une « douche froide » avec la suppression du poste. Sur le détachement de Monsieur BOUCHET en Suisse, l'UFR compte relancer les instances pour que ce poste ne puisse plus être considéré comme gelé. À ce sujet, le doyen a requis une réponse rapide des Vice-présidents.

Alexandra LAURENT prend la parole pour exposer le problème de ces recrutements d'ATER car aucune confirmation n'a pu être reçue et ne pourra l'être avant le 15 juillet 2020. Les candidats retenus sont donc contraints d'accepter des postes dans d'autres universités ; de ce fait, la liste d'ATER potentiels est en train de diminuer. Le département de Psychologie a besoin d'au moins deux postes supplémentaires pour espérer un certain confort d'enseignement, sans écarter le recours important à l'emploi de vacataires. La date du 15 juillet est donc complètement inadaptée sur un plan pédagogique avec la procédure.

Le doyen répond que dans l'attente de l'aval du séminaire présidentiel qui se tiendra le 7 juillet 2020, les Vice-présidents devraient donner très prochainement une réponse officielle. Il précise que notre UFR a été une des premières à émettre ses demandes ; après réception de celles des autres composantes, les Vice-présidents ont finalement réalisé que cela représentait un cumul très important. Le risque, effectivement, est qu'à trop attendre on risque de perdre de nombreux candidats.

Jean VIGREUX ajoute que ces infos sont « effrayantes », il a d'ailleurs saisi un avocat pour défendre l'interdiction de gel d'un poste non vacant. Le doyen et Monsieur EL-HANBALI informent qu'ils soutiennent cet avis et la démarche.

Alexandra LAURENT, Aurélia BUGAISKA et Olivier BONFAIT se mettront en contact pour soutenir la procédure.

2ème volet : postes BIATSS

Patricia BUIGUES, assurant le secrétariat pédagogique, le suivi de budget et la scolarité des Masters d'Archéologie/Sciences pour l'Archéologie, de Sociologie et des Métiers de l'enseignement, partira en retraite à la rentrée. Elle sera remplacée par Thierry FALLET. Le décalage de la prise de poste au 15 septembre 2020 a été demandé afin d'assurer la session de rattrapage.

Sophie LESCALIER, en charge du secrétariat pédagogique et suivi de budget des licences de Musicologie sur le site de « Chabot-Charny » souhaitait obtenir un poste à mi-temps sur le campus. Devant l'impossibilité d'apporter une réponse favorable à sa demande, une fin de contrat est probable. L'offre d'emploi correspondante sera alors publiée sur le site de Pôle-Emploi et sur uB link.

Vasco ZARA souhaite exprimer une inquiétude quant au fonctionnement du service concerné sans secrétariat ; Monsieur EL-HANBALI assure que le poste sera pourvu, mais que Sophie LESCALIER n'y sera plus en fonctions.

Alicia CHEVALIER qui assure le secrétariat pédagogique, suivi de budget et scolarité des licences de Géographie nous a informés de son départ. Son poste sera donc vacant. Une campagne de recrutement sera probablement organisée.

Sylvie GUIDOU, secrétaire du doyen, part également en retraite. Dans le cadre du renouvellement du contrat d'Edwige PRAT-BELIARD sur ce poste, une demande de suppléance va être faite.

Le contrat de Manon LERAT, secrétaire aux affaires générales et gestion des personnels BIATSS sera renouvelé et Lucie JAVAUX, en poste au service des enseignants et des heures complémentaires, reprendra ses fonctions en septembre à l'issue de son congé maternité.

BUDGET 2021

Proposition de moyens

Comptes	UFR Sciences Humaines		
	06		
	2021		2020
	Montant		Montant
DOTATION DE FONCTIONNEMENT GENERAL	101 000 €		101 000 €
DOTATION Fonctionnaire (à inscrire au CRD Fonctionnaire)			
CTEC s/v de la décision de la commission CTEC et du CA			
TOTAL MOYENS	101 000 €		101 000 €
	Modification 2019-2021 (2)	Charge prior. 2019-2020 au 27/02/2020 (3)	Rappel Modification 2019-2020 (1)
CHARGE D'ENVELOPPEMENT TOTALLE en ADQTE sans vote TP/TD (montant net)	31 721	29 833	31 266
Poids des ressources	23%	23%	23%
Montant des ressources en C	326 217 €	329 133 €	321 212 €
- dans charge d'env. Supportée par UFR en ADQTE	31 646	29 832	30 611
- dans charge d'env. à la charge de la commission en ADQTE (Demandes de dépenses)	675	302	675
Montant	32 321 €	14 736 €	32 002 €
Taux heures appliqué	49,82 %	42,82 %	42,82 %
- dans charge d'env. Supportée par autres (Ressources, ACCORDU) en ADQTE		21	
DOTATION DE L'ENVELOPPE RECHERCHE SOUS RESERVE DE LA DELIBERATION DE LA COMMISSION			
Total Recherche			11 091
Décret de la répartition			11 091
Laboratoire Thèmes			
TOTAL	101 000 €		112 454 €
COMMENTAIRES	<p>Charge 06 - sans 2019 à 1 000 € (révisé) sous des effectifs en UFR de 2019, sous un CA; Charge 02 - sans à la demande de la commission</p> <p>Charge d'investissement</p> <p>Charge 06 2020 - sans à la demande de la commission - sous sans 2019 à 1 000 € (révisé) sous effectifs en UFR de 2019, sous un CA; Charge 02 2020 - sans à la demande de la commission - sous sans 2019</p>		

3- Situation financière et principes du budget rectificatif :

Le doyen expose qu'actuellement notre budget est limité et qu'il n'est pas possible d'envisager des projets trop ambitieux en souhaitant que ce problème soit réexaminé.

Monsieur EL-HANBALI explique que la prise en compte de critère d'exécution est le principal facteur de restriction. En se conformant au calendrier, il ne reste que deux mois de septembre à fin octobre 2020.

Monsieur EL-HANBALI a demandé de faire un point sur notre situation financière.

Du fait du confinement, notre UFR a très peu consommé. La situation de fin mai 2020 confirme les faibles dépenses.

SITUATION AU 25/05/20						(Paie mai intégrée)
FI06E01 - DEPARTEMENT HISTOIRE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	8 046	730	7 316	9%	dt 1.326 / reliquats FC (70%).
FI06E02 - DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	7 529	2 226	5 303	30%	dt 2.000 / taxe d'apprentissage.
FI06E03 - DEPARTEMENT MUSICOLOGIE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	4 295	504	3 791	12%	hors inscription PESM.
FI06E04 - DEPARTEMENT SOCIOLOGIE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	6 202	3 448	2 753	56%	dt 1.101 / reliquats FC (70%).
FI06E05 - DEPARTEMENT PSYCHOLOGIE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	26 411	704	25 707	3%	dt 2.000 / taxe d'apprentissage.
FI06E06 - DEPARTEMENT GEOGRAPHIE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	12 347	-789	13 136	-6%	dt 6.000 / taxe d'apprentissage.
FI06L01 - BUDGET GENERAL						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	50 641	8 291	42 350	16%	dt 5.400 / prév. inscript. PESM 2019/20.
	INVESTISSEMENT	5 000	-1 431	6 431	-29%	dt 10.933 / reliquats FC (70%).
	PERSONNEL	41 500	12 454	29 046	30%	dt 18.000 / reliquats FC - poste gagé.
		97 141	19 315	77 827	6%	
FI06D01 - ANTENNE FINANCIERE						
Eotp	Masse	Ouvert	Engagé	Dispo.	% conso.	Commentaire
NA	FONCTIONNEMENT	6 000	3 454	2 546	58%	dt 5.000 de contribution composantes.

A ces éléments, il faudra ajouter la situation de la formation continue et 4 570 euros (crédits de formation). Il restera à répartir la base de 91 537 euros en plus du solde présenté précédemment.

Le doyen et Monsieur EL-HANBALI invitent les départements à émettre rapidement leurs besoins en investissement et précisent que le montant de tout article doit s'élever au minimum à huit cents euros HT pour être considéré comme un investissement.

Aurélia BUGAJSKA interroge sur la possibilité d'équiper des salles avec des caméras, Monsieur EL-HANBALI répond que cette demande est intéressante, mais qu'elle ne pourra être satisfaite que si le prix s'élève bien à plus de huit cents euros par caméra (en-dessous de ce montant = budget de fonctionnement).

4- Proposition d'UE d'ouverture :

Le doyen souhaite évoquer le problème des effectifs en Psychologie et la proposition de créer dans l'UFR une UE d'ouverture proposant des enseignements de Psychologie, dans l'idée d'intégrer des cours avec d'autres disciplines des Sciences Humaines. Lors des précédentes discussions, le « pouvoir des images » avait été mis en avant. Il semble possible d'ouvrir un second semestre en L1 et un premier semestre en L2.

Le doyen propose l'intervention en première année d'une collègue polonaise qualifiée en Histoire du cinéma et en langue slave et donne son accord pour la deuxième année de licence, il invite les enseignants à diffuser l'information, en effet il serait intéressant d'avoir un *continuum* entre les deux années.

5- Conditions de la rentrée de septembre 2020 :

Les examens s'étant déroulés pendant la crise sanitaire et dans des conditions exceptionnelles et particulières, quels seront les effectifs de la rentrée 2020 ?

Renaud BROCHARD prend la parole pour expliquer qu'il sera nécessaire de prévoir des heures supplémentaires, en effet, en l'absence d'ATER, lui-même sera forcément obligé de prendre en charge les groupes, il pense que les effectifs risquent d'exploser à la rentrée.

Le doyen fait part d'un message électronique de Madame Sophie MORLAIX qui alertait sur le positionnement du ministère qui planifiait un minimum (à hauteur de 20 %) d'enseignements en présentiel. Ce minima ne prenait pas en compte la spécificité des enseignements et il s'est révélé impossible de communiquer les emplois du temps pour la rentrée au moment de la demande !

Finalement, une rentrée avec un maximum d'enseignements en présentiel sera organisée.

La réunion des doyens et la CFVU ont arrêté pour la prochaine rentrée un dispositif contenant les plannings habituels, mais avec un maximum de présentiel et offrant la possibilité de se replier sur un enseignement à distance en cas d'urgence. Sur ces éléments, le doyen conseille aux enseignants-chercheurs qui veulent d'emblée faire leurs enseignements à distance de le préciser rapidement, car logiquement les étudiants ne pourront pas assurer au même moment travail à distance et travail en présentiel.

Renaud AUBERT, responsable du Pôle Logistique, a expliqué aux instances qu'il serait de toute façon possible et plus aisé de basculer d'une organisation en présentiel vers un travail à distance plutôt que l'inverse (problème de réservation de salles).

La Présidence de l'Université a donc souhaité écouter le service du planning et a suivi le courant initial et optimiste du présentiel pour harmoniser les demandes.

Dans cette perspective, il est demandé à l'ensemble des scolarités de prévoir dans les meilleurs délais les emplois du temps et le planning.

Sabine LEFEBVRE pose deux questions : la date de rentrée du 7 septembre 2020 est-elle toujours valide ? Et, concernant la seconde session prévue dans la semaine du 31 juillet 2020, est-il possible de prévoir une organisation sur une semaine ?

À la première question le doyen confirme la date du 7 septembre 2020, puis accorde que si un léger décalage se produisait durant la première semaine (du fait des redoublants - peu nombreux), la situation ne sera pas excessivement grave. De toute façon, la marge de manœuvre reste faible car il est impossible de repousser inconsidérément la rentrée des L2 et des L3.

Dans cette perspective, Sabine LEFEBVRE demande si les cours magistraux pourront alors commencer. Sur ce point, le doyen répond qu'il sera normalement possible de commencer les cours magistraux dès la première semaine en faisant preuve de discernement, avec une adaptation au cas par cas et en vérifiant que l'organisation choisie est la plus adaptée. Cela concernera finalement peu d'étudiants qui arriveront tardivement après réorientation par exemple et le rattrapage sera sans doute possible.

L'incertitude que fait peser le risque d'une reprise de la crise sanitaire à l'automne impose d'envisager un démarrage le plus précoce possible.

Aurélia BUGAJSKA prend la parole pour informer les membres du conseil qu'elle a reçu une demande de planning alternatif pour la rentrée et souhaite savoir si les autres départements sont également concernés. Le doyen répond qu'il n'existe pas de norme en la matière, mais que Renaud AUBERT a préféré demander cette alternative de façon préventive, malgré la volonté au départ de planifier une rentrée « normale ».

Clara PRIVE intervient pour rapporter le ressenti des étudiants, très angoissés dans l'ensemble et peu concentrés dans un contexte de travail à distance : environnement souvent inadapté à l'étude et utilisation de matériel défectueux. Elle précise que l'annonce d'une reprise plutôt présentielle est un élément positif et rassurant car beaucoup d'étudiants ont rencontré des problèmes informatiques. Le doyen propose de contacter Arnaud MAZOYER pour l'informer des dysfonctionnements en enseignement informatique et vérifier avec lui la situation.

Arianna ESPOSITO demande la parole en représentation d'Olivier BONFAIT (absent excusé pour la dernière partie de la séance) : « Olivier BONFAIT souhaitait connaître les raisons de l'organisation des épreuves de la deuxième session de rattrapage en Histoire de l'Art sous forme d'examens à distance, alors que la majorité des enseignants-chercheurs préfèrent des épreuves en présentiel ».

Sur le même sujet, Anne JEGOU fait part de son incompréhension car la première session se déroule à l'oral et la seconde plutôt à l'écrit. Le terme de « rattrapage » est important et une organisation à distance prive les étudiants concernés de la deuxième chance alors induite par ce terme.

Le doyen répond que ce choix est lié aux demandes de la CFVU et de la Présidence, qui pour des raisons de sécurité et d'égalité de traitement, ont préconisé, pendant la période de confinement et en situation d'urgence sanitaire, une organisation des épreuves à distance. Ceci afin d'éviter une différence de traitement entre les deux sessions.

Monsieur EL-HANBALI confirme qu'il ne peut y avoir de rupture dans la méthodologie et dans l'organisation des deux sessions d'examens. Étant donné que la première session s'est déroulée à distance, il existe une obligation de prévoir la seconde session dans les mêmes conditions, par souci d'équité.

Claire VANESSE-URBAIN argumente qu'au moment de la CFVU, il était impossible de prévoir la situation sanitaire à venir et Maryse GAIMARD ajoute que la CFVU prévoyait une session de rattrapage dématérialisée en juillet, mais dérogatoire pour le mois de septembre ; par la suite les départements ont dû se repositionner pour harmoniser les deux sessions.

Dominique ROY signale un problème concernant la session de rattrapage des L1 et L2 en Histoire de l'Art et Archéologie, initialement annoncée en présentiel ; la modification entraîne un problème de calendrier à cause de l'échéance de retour à deux jours. Arianna ESPOSITO propose de prendre contact immédiatement avec Alain BONNET, directeur de Département, cette proposition reçoit l'aval du doyen.

Alexandra LAURENT demande la parole pour évoquer le sujet de l'organisation des sélections en Master 1 de Psychologie et obtenir des éclaircissements. En effet, vingt-quatre dossiers en Psychologie Clinique sur mille deux cents examinés ont été retenus et cette sélection mobilise un grand nombre d'intervenants. La mise en forme du jury et la discussion imposent un guidage, mais certains professionnels rencontrent des problèmes importants de connexion. L'accueil à l'Université serait possible pour les personnels, mais celui des personnes extérieures et la livraison de plateaux-repas ont été refusés. Alexandra LAURENT s'étonne que certains comités de sélection aient pu en bénéficier et constate des disparités selon les situations.

Ces interdictions et ces différences nuisent au bon fonctionnement des sélections, par nature complexes à organiser et elle souhaiterait une dérogation concernant la sélection prévue le 30 juin 2020.

Monsieur EL-HANBALI ne peut dans l'immédiat apporter de réponse définitive et précise qu'il a conscience du manque d'information et de communication, ainsi que de l'existence de situations disparates. Ces interrogations devraient être levées par la Présidence.

Monsieur EL-HANBALI ajoute que le problème de désinfection des salles, nécessitant désormais des interventions plus rapprochées et plus approfondies, doit être pris en compte, surtout actuellement où les effectifs au Pôle Logistique sont incomplets. Il répond qu'aucune solution n'est envisageable pour la date demandée.

Le doyen propose d'en informer la Présidence, qui probablement sensible à cette demande, pourrait accorder une dérogation exceptionnelle.

6- Questions diverses :

Le doyen met au vote des membres du conseil, suite à une demande du service des relations internationales, le renouvellement de la convention relative au Master de Coursus intégré avec Mayence.

Le renouvellement de cette convention est adopté à l'unanimité.

Sabine LEFEBVRE prend la parole et demande des informations relatives aux discussions sur les futures maquettes. Le doyen l'informe qu'un retour de Madame Sophie MORLAIX est attendu, probablement à la rentrée.

Clara PRIVE s'étonne que la loi LPPR n'ait pas été évoquée. Le doyen explique que les échanges ne pourraient être engagés à ce sujet, même si le CNESER a siégé vingt-et-une heures en continu, car le résultat exact des discussions est encore mal connu.

Le doyen demande aux membres du conseil s'ils ont d'autres interrogations à présenter ; dans la négative, il adresse ses remerciements et souhaite à toutes et à tous du courage dans les prochains travaux et une rentrée aussi « normale » que possible.

La séance est levée à 17 heures 45.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d'UFR
Philippe SALVADORI

